Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 21 Mars 1900. No. 18.

ABONNEMENTS
Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:
1ère insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subséquente 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS
En ce qui concerne les annonces pour la France, on est prié de s'adresser à M. le Directeur de l'agence générale de publicité, No. 11, Rue du Pont Louis-Philippe (près l'Hôtel de Ville) Paris, qui a seule le Monopole et la responsabilité exclusive des annonces.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.





RAPPORT DES FÊTES

Données à l'occasion du 5ième anniversaire du sacre de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

DIMANCHE

Dimanche après-midi les membres de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle(A. C B. M.) et les Forestiers Catholiques se rendaient au palais archiépiscopal pour présenter leurs hommages à Mgr Langevin, à l'occasion du 5jème anniversaire de sa consécration épiscopale.

Les bons souhaits des Forestiers Catholiques à Sa Grandeur furent exprimés par leur Chef Ranger. Son Honneur le maire Bétournay.

Le discours de M. Bétournay se remarquait par une noble élévation de pensées en même temps que par sa belle phraséalogie.

Son Honneur le juge Prud'homme, président de l'A. C. B. M, lut à Sa Grandeur une adresse aussi bien écrite que bien pensée; cette adresse félicitait respectueusement notre premier pasteur, et le remerciait du vif intérêt qu'il porte non seulement à ses ouailles en général, mais aussi à leur diverses associations.

Mgr Langevin répondit aux deux adresses avec une satisfaction visible. Il était heureux de recevoir les hommages de ces deux belles sociétés qui font tant de bien parmi nous et qui ont le mérite d'être essentiellement des sociétés catholiques. C'est un honneur pour la religion. Sa Grandeur remercia en termes bien appropriés les deux présidents de leurs bonnes paroles à son endroit, puis tous s'agenouillèrent pour recevoir la bénédiction épiscopale.

Mgr Langevin et Mgr Pascal, escortés de plusieus membres du clergé se rendirent ensuite à l'Hospice Taché. Les Révérendes Soeurs Grises avaient bien préparé les enfants, lesquels récitèrent tour à tour, adresse, déclamations, dialogues etc. Il y eut aussi de la belle musique. Après l'exécution du programme, Mgr l'archevêque adressa la parole aux enfants, dans cette note intime et gaie dont il se sert si bien et qui rejouit tant le coeur de la jeunesse. S'adressant aux révérendes Soeurs Grises, il les remercia avec effusion de se dépenser avec tant de zèle au service de Dieu et ajouta que l'Hospice Taché, de par son caractère, était une des institutions les plus chères à son coeur.

LUNDI

Lundi après-midi, les élèves de l'Académie Provencher, accompagnés des Révérends Frères de Marie, leurs instituteurs, allaient présenter à Mgr l'Archevêque leurs bons souhaits de fête. Il y a eu présentation d'adresse, musique et chant, le tout très bien réussi. Sa Grandeur s'est montré très satisfaite et a présenté en termes délicats ses remerciements aux élèves et aux Frères.

Au Collège

Nous nous attendions à une belle grande séance, au collège de Saint-Boniface, et nous l'avons eue. Une pièce grecque, jouée sur le théâtre, est chose rare au Canada; aussi, "Philoctète" a-t-il, longtemps à l'avance, excité l'intérêt du public. L'attente n'a pas été déçue, et au nom de tous nous sommes heureux de pouvoir féliciter d'un superbe succès notre première maison d'éducation. Nous devons dans nos compliments une mention spéciale au Rév. Père Bourgeois, professeur de Versification Helléniste d'un profond savoir, il cherche avec raison à faire partager aux élèves son amour de la langue grecque et à leur faire apprécier les hommes qui ont le mieux su la parler. Il a pris l'initiative d'une entreprise audacieuse et il a splendidement réussi. Son action, en même temps qu'elle lui fait honneur, jette un lustre incontestable sur le collège de Saint-Boniface.

Il nous fait plaisir d'ajouter que plusieurs artistes de notre ville, anciens élèves du collège et autres, ont efficacement concouru à l'exécution des chœurs. Ce sont MM. E. Prieur, E. Jean, E. Lévêque, A. LaRivière L. Dubuc, S. Jean, A. Gingras, J. Gingras et Xavier Gosselin.

Mgr Langevin fit son entrée dans la salle à 8.15 hrs. Prirent place, à sa droite, le R. P. Hudon, S. J., recteur du collège, à sa gauche le R. M. Dugas, vicaire général, puis des religieux et des prêtres venus en grand nombre de toutes les parties du diocèse. L'auditoire était nombreux.

A l'ouverture de la séance, M. Gonzague Bélanger, élève de philosophie, présenta à Mgr l'Archevêque les hommages du collège, en une fort belle adresse.

Puis vint la représentation du drame de Sophocle. Avant chaque acte un héraut donnait en français des explications qui facilitaient l'intelligence de l'action. C'est M. E. Beaupré qui a rempli cette fonction, à la satisfaction de tous. Le programme comportait aussi les notes historiques suivantes:

"Philoctète, fils de Péan, se rendait avec les Grecs au siège de Troie. En traversant la mer Egée, il s'arrêta à l'île de Chrysa, voisine de Lemnos, et y fut mordu au pied par un serpent.

Dès lors les cris que lui arrachaient ses souffrances, et l'odeur infecte qui s'exhalait de sa blessure, le rendirent insupportable à ses compagnons de voyage. Ils résolurent de l'abandonner: Ulysse l'amena à Lemnos sous quelque prétexte, et l'y laissa.

Philoctète resta dix ans dans ces lieux déserts, employant les flèches dont Hercule lui avait fait présent, à tuer des oiseaux pour soutenir sa misérable existence.

Pendant le siège de Troie les Grecs apprirent d'un prêtre d'Apollon, Hélénus, que tous leurs efforts pour prendre la ville seraient vains, tant qu'ils ne posséderaient pas les flèches fatales que Philoctète avait reçues du divin Hercule. Ulysse s'offrit alors pour aller les chercher.

Cette expédition d'Ulysse est le sujet du drame de Sophocle".

L'auditoire a écouté avec une attention soutenue et a souligné par de vifs applaudissements les meilleurs passages M. Joseph Lajoie a rempli avec un talent consommé le rôle si difficile de Philoctète. Il a personnifié avec succès le héros frappé par le revers, fatigué par des souffrances trop longtemps endurées, blessé dans la fierté de son âme plus encore que dans son corps. Néoptolème a eu un interprète habile dans la personne de M. Josaphat Magnan. Ulysse, ce rusé personnage qui passe sans sourciller pardessus les promesses les plus sacrées et pour qui tous les moyens sont bons pourvu qu'ils atteignent leur but, a été représenté par M. H. Hogue. M. Albert Dubuc, dans le rôle d'un espion déguisé en marchand, a aussi beaucoup intéressé l'auditoire. Hercule, apparaissant soudain sur la scène, enveloppé de nuages, pour dénouer l'action à la fin du drame a créé une vive impression. M. A. Hogue remplissait ce rôle.

Les choristes se sont très bien acquittés de leur tâche. Ce sont: MM. A. Béliveau, George et Lambert Breidenbach, E. Guertin, F. Hearn, J. Mondor, P. Poitras, E. Rochon, A. Leblanc, L. Mailhot, A. Prieur, F Dupen, V. Bellavance, E. Beaupré, A. Beaupré.

Le chant des chœurs a été sans contredit l'un des grands attraits du drame. Ce chant, tantôt de plaintives mélodies, tantôt des accents passionnés, a superbement ajouté à l'ensemble magnifique de la pièce.

Les voix étaient admirablement entraînées, nuançaient bien et étaient très fidèles au bâton du chef d'orchestre. Celui-ci, le R. P. Vandandaigue, a remporté lundi soir un beau succès. A lui en effet revient l'honneur d'avoir exercé pendant de longs mois ces morçeaux d'une exécution si difficile.

Un orchestre de mérite a puissamment supporté les chœurs. L'orgue était tenu par M. Alexandre Bertrand, jeune virtuose dont le talent s'affirme très brillant.

A la fin de la séance Mgr l'Archevêque se leva et remercia chaleureusement professeurs et élèves d'avoir entrepris, pour l'anniversaire de sa consécration, un travail énorme comme en comporte la préparation d'une pièce grecque. Cet acte de courage montrait d'avance ce que plus tard on pourrait attendre de pareils élèves, une telle représentation grandissait le prestige du collège de Saint-Boniface, faisait briller l'esprit d'initiative des maîtres et le talent des élèves. Sa Grandeur se déclara heureuse de pouvoir compter parmi les œuvres du diocèse des institutions aussi brillantes que celle qui le recevait en ce moment. Mgr Langevin félicita aussi l'auditoire de l'attention soutenue qu'il avait montrée durant toute la séance, et du bon goût dont il avait fait preuve par ses applaudissements appropriés.

Cette séance fera époque dans notre ville et les Révérends Pères Jésuites et leurs dignes élèves voudront bien accepter les félicitations et les remerciements du public.

MARDI

La messe pontificale d'actions de grâces a eu lieu mardi matin. elle a eu beaucoup d'éclat. La cathédrale était bien parée; les couleurs pontificales et la devise de Mgr Langevin, "Depositum Custodi," surmontaient le baldaquin.

Au chœur on remarquait Mgr Pascal, assisté du R. M. Fournier, Mgr Ritchot, ainsi qu'un clergé nombreux, et les élèves du collège. La nef était remplie de fidèles.

Mgr l'Archevêque, le célébrant, était assisté du R. P. Guillet, comme diacre d'honneur; du R. M. Messier, comme sous-diacre d'honneur, et du R. P. Louis, Trappiste, comme prêtre assistant. Les diacre et sous-diacre d'office étaient MM. les abbés Rocan et Lalonde; porte-croix, M. l'abbé Haynen; maître de cérémonie, M. l'abbé Béliveau.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Gaire, curé de la Grande Clairière. Le prédicateur a éloquemment rendu hommage à la vaillance et au courage de Mgr Langevin dans la grande lutte que le Manitoba catholique fait depuis dix ans pour reconquérir ses droits méconnus. Prenant les choses à un point de vue élevé, l'orateur a montré que la persécution dont nous sommes aujourd'hui les victimes n'est que la suite des persécutions sanglantes qui ont assailli l'Eglise à son berceau; que ces persécutions actuelles, bien que sous une forme moins brutale, sont cependant plus dangereuses que les premières parce qu'elles s'attaquent surtout à la partie maîtresse de l'homme, c'est-à-dire à son âme; que l'école neutre, telle qu'on veut l'établir au Manitoba, est un des moyens les plus perfidement efficaces de tuer la foi d'un peuple, parce que l'école neutre fait sentir ses effets pernicieux jusqu'au sein de la famille. Il importe donc, dit le prédicateur, que les catholi-

(A suivre en 3ème page.)

Le Manitoba.

Mercredi, 21 Mars 1900

" Depositum Custodi "

A l'occasion du cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale, nous désirons présenter à notre vénéré pasteur, Mgr Langevin, nos respectueux hommages et l'expression de notre entier dévouement à sa personne.

Puisse Sa Grandeur voir bientôt la fin des inquiétudes qui ont assombri les premières années de sa carrière dans l'épiscopat;

Puisse Sa Grandeur voir bientôt l'heure de la justice succéder définitivement à l'heure de la violence;

Puisse Sa Grandeur longtemps encore demeurer au milieu de nous et "garder le dépôt" que le Ciel lui a confié.

AD MULTOS ANNOS !

A Ottawa

On a annoncé que M. Tarte partait pour l'Europe; puis on l'a nié; puis on l'a annoncé de nouveau et nié pour la seconde fois; enfin, il est parti avec le titre de commissaire en chef canadien à l'exposition de Paris.

En informant la chambre de cette décision, Sir Wilfrid Laurier a fait remarquer que la santé du ministre des Travaux Publics exigeait des ménagements. Le gouvernement a pensé néanmoins, d'accord avec M. Tarte, que celui-ci pouvait se charger durant son voyage en Europe du contrôle de nos intérêts à la grande exposition de 1900.— M. Tarte est accompagné de son secrétaire particulier, de Madame Dandurand et de Mlle Barry, qui fait la chronique à la "Patrie" sous le nom de Françoise. Ces dames vont à Paris aux frais du gouvernement, qui leur a confié une mission dont le but ne paraît pas très nettement défini. En somme, c'est un beau voyage d'agrément qu'elles vont faire.

Mardi, le 13, M. Bourassa a présenté sa résolution par voie d'amendement à celle de M. Fielding, le ministre des finances, demandant à la chambre de se former en comité des subsides.

Ce mode de procéder fermait la porte à tout autre amendement. Dans sa réponse à M. Bourassa, Sir Wilfrid Laurier s'en est plaint assez vivement. Le gouvernement aurait voulu rencontrer la résolution de M. Bourassa par une autre résolution dont nous ne pouvons connaître la nature puisque le premier ministre ne l'a pas dévoilée. Mais, précisément. M. Bourassa, qui se doutait de cette manœuvre, a voulu la prévenir.

Cette résolution de M. Bourassa se lit ainsi :

"Cette Chambre insiste sur le principe de la souveraineté et de l'indépendance du parlement comme étant la base des institutions britanniques et la sauvegarde des libertés civiles et politiques des citoyens britanniques, et refuse, en conséquence, de considérer l'action du gouvernement au sujet de la guerre dans le Sud-africain comme un précédent qui devrait engager ce pays pour toute action à venir.

"Que cette Chambre déclare, de plus, qu'elle s'oppose à tout changement dans les relations politiques et militaires qui existent actuellement entre le Canada et la Grande-Bretagne, à moins qu'un tel changement ne soit décrété par la volonté souveraine du parlement et sanctionné par le peuple du Canada."

Les questions que soulève cette résolution sont les mêmes que celles qui ont fait les frais du débat depuis le commencement de la session. Aussi, il n'y a eu que cinq discours de prononcés à cette occasion, ceux de MM. Bourassa, Monet, Angers et Chauvin; et enfin celui de M. Laurier, en réponse.

Sir Wilfrid Laurier était visiblement vexé de l'attitude de quelques-uns de ses partisans, d'ordinaire les plus fidèles. Son discours n'a touché que légèrement à deux ou trois points soulevés par M. Bourassa et ses amis. Mais il a parlé éloquemment de l'empire et des troupes canadiennes. Dans l'état actuel des esprits, cette musique devait emporter la chambre. Aussi, M. Bourassa n'a réuni que dix voix sur sa résolution. Cent-dix-neuf ont voté contre.

Le lendemain matin, dans l'une des salles réservées aux bureaux de la chambre, la ligue de la fédération impériale reprenait sur le même air les mêmes motifs.

Il paraît qu'en Angleterre l'on est très content de tout cela. On pourrait l'être à moins.

***

Une autre ligue, moins tapageuse, a siégé aussi la semaine dernière. Cette ligue est celle qui s'occupe de la conservation de nos forêts et du reboisement des lieux dénudés. C'est revenir aux idées champêtres. Déjà, rien qu'à en parler, il semble que l'on s'échappe, par la pensée, de l'atmosphère surchauffé dans laquelquelle nous vivons depuis quelque temps pour passer à l'ombre des arbres, aussi nombreux et aussi touffus qu'il peut plaire à notre imagination de les désirer, que l'on se propose de planter.

En vérité, ce serait une excellente chose que de planter des arbres en quantité. Les arbres ne donnent pas seulement de l'ombre et de la fraîcheur. Ils donnent aussi de la valeur aux propriétés par l'embellissement qu'ils leur ajoutent ou par les besoins auxquels ils peuvent répondre. Et dans quelle province, plus qu'au Manitoba, serait-il à propos de mettre à exécution les conseils de la ligue ? Il serait si facile, il semble, à tous de planter chaque année quelques arbres.

***

Pour en revenir aux délibérations du parlement, signalons une réclamation de M. le sénateur Lougheed.

M. le sénateur Lougheed s'est fait le porte-paroles des méthodistes, lesquels croient qu'on leur manque d'égards depuis que la confédération existe, dans toutes occasions officielles ou de gala. La plus récente de ces négligences —injurieuses, suivant eux— étant le refus ou l'oubli des autorités de diriger vers leur église, dimanche, le 11 du courant, une partie des soldats de Lord Strathcona, tandis que les églises catholiques, anglicanes et presbytériennes obtenaient leur parade.

L'intervention de M. Lougheed a eu pour effet d'amener le gouvernement à faire la promesse qu'à l'avenir on verrait à mettre les méthodistes sur le même pied que les autres dénominations religieuses.

Voilà donc que pour une simple question d'étiquette, tout un corps religieux, toute une classe de citoyens se cabrent, mettent en branle l'opinion publique, font pâlir les ministres sur leurs sièges, réclament avec énergie une reconnaissance officielle et leur amour-propre froissée veut une réparation.

Nous ne disons pas qu'ils ont tort. Il y a des fiertés légitimes. Mais s'agit-il des droits positifs des catholiques du Manitoba, du maintien pur et simple de la constitution à l'égard de ceux-ci, le même corps religieux, la même classe de citoyens retournent bout pour bout leur lunette et n'aperçoivent plus dans nos privilèges qu'un point si faible, de si peu d'importance, qu'ils sont tout ahuris de l'insistance de nos revendications.

Et encore, c'est être bien sobre de langage que de les représenter comme ne voyant dans nos droits qu'une quantité négligeable. La plupart, en réalité, vont plus loin; ils nous font la guerre!

***

Une question de plus d'importance que celle du rang à donner aux méthodistes dans les occasions officielles, a été traitée, jeudi dernier, au sénat, par sir Mackenzie Bowell.

La pose d'un câble de Vancouver aux rives de l'Australie, devant relier celle-ci au Canada à travers l'océan Pacifique, est un projet qui date de quelques années. Il avait été amené presqu'au point de succès en 1896, quand tout à coup le mouvement s'est mis à languir sans que l'on ne sût trop pourquoi. Un mauvais génie semblait prendre plaisir à rendre inefficaces les démarches et les traités. Or, on soupçonne qu'il y avait dans les bureaux coloniaux, à Londres, un fonctionnaire haut placé, en position de connaître les secrets officiels et qui en profitait pour renseigner la Eastern Extension Telegraph Company, compagnie rivale du câble transpacifique, dont ce fonctionnaire était en même temps l'un des sociétaires Cette compagnie rivale, ainsi mise au courant, suscitait des difficultés à l'entreprise intercoloniale. Depuis trois ans on semblait plutôt reculer qu'avancer dans la réalisation de ce projet.

Sir Mackenzie Bowell a dénoncé avec vigueur ces intrigues et cette campagne dirigée des bureaux coloniaux même, contre une œuvre dont le caractère revêt une importance impériale.

***

Au même moment se développait, aux Communes, une discussion sur le tarif, soulevée par une résolution d'un M. Russell, député de Halifax, dont le but semble n'avoir été que de faire sa cour au ministère, ou peut-être aux électeurs. Il n'est rien sorti de pratique de cette discussion. Il ne pouvait en rien sortir. Discussion qu'on appellerait académique si l'on pouvait oublier qu'elle s'est déroulée dans l'arène parlementaire.

Des rumeurs de dissolution très prochaine du parlement, d'élections générales et de remaniement ministériel sont dans l'air. D'après une feuille d'Ottawa, il y aurait quatre ministres sortant, deux desquels seraient M. Tarte et M. Sifton.

***

Nos concitoyens irlandais ont eu samedi leur jour de réjouissances et de triomphe. Le drapeau de l'Irlande, de la verte Irlande, de la catholique Irlande, a flotté du lever au coucher du soleil, sur la tour centrale des bâtisses parlementaires. "Erin go Bragh!"

L'honorable M. LaRivière

Le correspondant de la "Presse" lui télégraphie d'Ottawa:

"Le chemin de fer du Pacifique qui avait déjà fait une concession pour obtenir la permission de construire les embranchements qu'il projette au Manitoba et qui avait renoncé à la clause pour ses embranchements protégeant la compagnie contre tout changement de tarif tant que les recettes nettes ne dépasseraient pas 10 p c. du capital placé, vient de faire de nouveaux amendements à son bill pour ne pas entraver le développement du Canada Northern Railway, appelé communément le chemin de Mann et Mackenzie."

" L'embranchement d'Otterburn, sur la ligne de Winnipeg à Emerson, que veut construire le Pacifique, passera par les paroisses de St Pierre et de Saint-Malo, pour aboutir à Stuartburn, qui est le centre de la colonie galicienne catholique, au Manitoba."

"Enfin, la ligne de West Selkirk vers le nord jusqu'à la Saskatchewen, est définie de façon à ne pas intervenir avec le trafic du Canada Northern Ry.

"M. Larivière, député de Provencher, dans le comté duquel passent ces embranchements, s'est occupé activement. dans le comité, de faciliter cet arrangement entre les deux compagnies qui assurera à la population de ses paroisses l'avantage de communications plus faciles et aidera à leur développement."

"Le Journal" dit aussi à ce propos :

"M. LaRivière, député de Provencher, s'est donné beaucoup de trouble pour amener les deux compagnies à une entente qui assure au comté de Provencher les avantages de ces deux lignes importantes.

"Le C. P. R. traverse le comté de Provencher du nord au sud, c'est-à-dire de Saint-Boniface à Emerson, et le Canadian Northern le traverse du nord au sud-est, c'est-à-dire de Saint-Boniface au sud du Lac des Bois."

NOUVEAU CONFRÈRE

Beaucoup de succès au "Colon" nouveau journal fondé à Roberval, P. Q. Nous consentons avec plaisir à échanger avec ce journal.

Notes Politiques

Ouverture de la session provinciale le 29 du courant à Winnipeg.

***

"L'Echo de Manitoba" publiait la semaine dernière, en guise d'argument contre les conservateurs, un article de "L'Evening News" de Toronto, où ce journal mettait en doute la loyauté des Canadiens-français.

M. S. A. D. Bertrand, qui profite de cette injustice isolée pour faire de la manœuvre politique contre Sir Charles Tupper, aura-t-il le courage et la franchise de reproduire également les sottises débitées récemment sur le compte des Canadiens-français, par "Le Globe," le principal organe du parti libéral ?

Et, pour être conséquent avec lui-même, fera-t-il retomber la responsabilité de ces sottises sur Sir Wilfrid Laurier ?

***

"La Patrie" répète avec enthousiasme la balourdise suivante de "L'Echo" :

"La présence parmi les collègues de M. Macdonald d'un grand maître orangiste, n'est guère de nature à faire naître de grands espoirs parmi ceux que préoccupent uniquement le souci des droits de la minorité."

Comme ni "La Patrie" ni "L'Echo" ne sont de ceux "que préoccupent uniquement le souci des droits de la minorité" nous en concluons que leurs propriétaires, directeurs et rédacteurs font, eux au moins, facilement leur digestion et dorment tranquillement leur sommeil.

Il y a beau temps que ces gens-là nous ont dit que la question était réglée.

S'ils étaient sincères quand ils parlaient ainsi, ils sont donc des hypocrites aujourd'hui en feignant de se préoccuper d'une question déjà réglée.

Ou bien, ils n'étaient pas sincères, et c'est alors qu'ils étaient des hypocrites.

C'est ainsi que l'iniquité se ment à elle-même.

***

Dans un article où "La Patrie" range le "Globe" parmi les ennemis des Canadiens-français, elle dit :

"Si nous ne comptions que sur le "Globe" pour défendre nos droits, nous courrions le risque de les voir anéantis en peu de temps."

Nous sommes là-dessus d'accord avec "La Patrie."

Seulement, il convient d'ajouter que, touchant les droits de la minorité manitobaine, "La Patrie" n'a pas fait mieux que le "Globe," dont elle s'est constituée l'alliée. Elle a, autant qu'elle le pouvait, laissé anéantir la justice, nos privilèges et la constitution.

***

"La Patrie," devenant facétieuse, s'attend que nous allons illuminer à l'occasion de la nomination de M. McFadden comme grand maître des orangistes.

Non, confrère, nous n'illuminerons point. Et s'il était vrai, comme vous le dites, que cette promotion de M. McFadden dans l'ordre orangiste, fût une raison de désespérer de notre cause, ce serait à vous d'illuminer. Car, lorsqu'on a, comme vous, livré une minorité à la merci de son persécuteur, ce doit être une joie de voir les circonstances collaborer, pour ainsi dire, à son œuvre.

Sans illuminer, toutefois, nous ne prenons pas ombrage de cet incident. Nous nous rappelons que c'est Sir Mackenzie Bowell, un ancien grand maître orangiste, qui a fait déterminer nos droits par un acte qui restera et sur lequel nous pourrons toujours nous appuyer, tandis que ce sont des ministree catholiques qui ont creusé la fosse où tant de monde voudrait aujourd'hui nous voir enterrer.

Et alors comme aujourd'hui "La Patrie" ameutait la population contre Sir Mackenzie Bowell, l'orangiste, qui combattait pour nous, tandis qu'elle élevait aux nues le catholique Laurier, qui nous a sacrifiés pour arriver au pouvoir !

LA GUERRE

Quelques jours de calme vont certainement suivre l'occupation de Bloemfontein, afin de permettre à Lord Roberts de faire reposer ses soldats et les mettre en état de continuer aussi rapidement que possible leur marche vers Prétoria.

Les rumeurs de paix qui ont circulé, ces jours derniers, par suite de l'appel fait à l'Angleterre par les présidents Kruger et Steyn, ont donné un instant l'espoir que la guerre prendrait bientôt fin. Mais la réponse du gouvernement Salisbury n'a pas tardé à faire disparaître cette confiance, et maintenant c'est l'opinion générale que les hostilités vont être poursuivies de part et d'autre avec plus de vigueur et d'opiniâtreté que jamais. Nous le répétons, c'est la guerre à outrance qui commence. De la part de l'Angleterre, c'est une guerre de conquête et d'écrasement. De la part des deux petites républiques sud africaines c'est une guerre de défense nationale, qui sera poussé jusqu'à la dernière extrémité, afin de sauver la liberté et l'indépendance de la patrie.

La campagne du Transvaal va être plus terrible que celle du Natal. Le président Kruder déclare dans la dernière dépêche qu'il à adresssée à "l'Evening Journal,"de New-York, que les Burghers ne cesseront de combattre jusqu'à la mort. Puis il ajoute:

"Nos troupes se retirent en bon ordre sur notre première ligne de défense, sur notre propre territoire. La campagne du Natal nous a été plus longtemps favorable que nous ne nous attendions. Les anglais n'atteindront jamais Prétoria. Les burghers Steyn, Joubert et moi, aussi bien que tous les autres, sommes unis Il n'y a aucune divergence entre nous. Que Dieu nous aide! "

L'armée anglaise aura trois formidables lignes de défense à traverser avant d'arriver à Prétoria. Les critiques militaires à Londres estiment que l'entreprise sera relativement facile et qu'il n'y a rien à craindre, attendu que Lord Roberts traversera la rivière Vaal à la tête d'une armée de 80.000 hommes, pendant que Buller opérera dans Natal avec 40,000 hommes. L'avenir nous dira s'ils ont prophétisé juste, si vraiment ils ont eu raison de considérer comme facile la conquête du Transvaal que les Burghers se préparent à défendre jusqu'à la dernière extrémité.

LA ST JEAN-BAPTISTE

A la dernière réunion de la société St Jean-Baptiste, les messieurs suivants ont été nommés membres des différents comités ci-dessous mentionnés:

Invitations et réceptions—Son Honneur le maire Bétournay, Hon. sénateur Bernier, Hon. M. LaRivière, MM. S. A. D. Bertrand, R. Goulet, T. Bertrand, J. Lecomte, H. Béliveau, S. Dussault, Joseph Bernier.

Messe—M le grand vicaire Dugas, MM. P. Salé, J. B. Leclerc, J. A. Prendergast, Alfred Bérubé, Ernest Lévêque.

Chemins de fer—Rév. M. G. Cloutier, J. P. O. Allaire, C. Marcoux.

Pique-nique — MM. Emile Jean, J. A. F. Bleau, R. Goulet, J. A. Cusson, J. B. Leclerc, A. Gingras, S. Jean, J. Gingras, E. Lévêque, Geo. Sénécal, S. J. Dussault.

Souscriptions—J. A. Phaneuf, A. Bérubé, J A. F. Bleau, A. Gauvin, T. Pelletier, M. Lamontagne, J. Couture, F. Carrière.

Soirée—MM. Joseph Senez, J. B. Leclerc, Ernest Lévêque, P. Salé, S. Dussault.

Congrès—M. le grand vicaire, Rév. M. A. Béliveau, Son Honneur le maire Bétournay, Hon. sénateur Bernier; les Hon. juges Dubuc, Prud'homme, Prendergast, MM. A. A. C. LaRivière, S. A. D. Bertrand, J. Lecomte, T. Bertrand, V. Mager, J. A. Prendergast.

Ces comités sont chargés de l'organisation de la fête nationale du 24 juin prochain, et se réunissent tous ce soir à l'hôtel de ville.

Revue de la Presse

" Courrier du Canada "

Il y a des catholiques, des Canadiens-français, qui ont fait plus de mal à leur race et à leur foi que n'auraient pu le faire des orangistes.

Prenez la question des écoles du Manitoba. Voyez en face l'un de l'autre, Sir Mackenzie Bowell et M. Laurier. Sir Mackenzie Bowell est orangiste, il a été grand-maître de cet ordre. Et ependant y a-t-il un homme impartial qui refusera de rendre hommage à la droiture, à la loyauté, au courage, à la largeur d'idées déployées par lui dans cette question brûlante ?

Et pendant que Sir Mackenzie Bowell luttait, jouait son avenir et l'avenir de son parti pour la minorité catholique du Manitoba, que faisait M. Laurier, ce catholique et ce Canadien-français ?

Il trahissait lâchement cette minorité malheureuse, il donnait le coup de mort à cette cause sainte.

Le premier était orangiste, le second ne l'était pas. Mais il faut l'admettre, l'humiliation au cœur et la rougeur au front, le champion du droit dans cette question fameuse, a été l'orangiste, l'apostat du droit a été le catholique et le Canadien-français !

Parcourez la liste des votants sur la seconde lecture du bill réparateur, scrutez cette liste et vous y verrez un grand nombre d'orangistes du côté de la constitution et du droit, tandis que 20 députés libéraux de notre province s'unissaient aux McCarthy et aux Martin pour refuser justice à leurs coreligionnaires et à leurs compatriotes.

Ah ! en présence de cette page d'histoire, les valets du menteur Greenway, du méprisable Laurier et de l'ignoble Tarte devraient voir la pudeur de se taire. Après avoir été les complices et les alliés des fanatiques, ils sont odieux et répugnants quand ils essaient d'exploiter, à leur profit, la légitime horreur du fanatisme que ressentent tous les bons citoyens.

....

L'odieux Greenway est tombé au Manitoba et sa chute retentissante a été acclamée par tous les Cenadiens bien pensants. Hugh John Macdonald lui a succédé. Nous avons applaudi cordialement à sa victoire parce qu'elle était le châtiment d'un malfaiteur public. Et maintenant qu'il est au pouvoir, loin d'avoir perdu au change, nous estimons que la minorité y a gagné, et que sa situation va devenir meilleure.

Quant aux libéraux, qui ont applaudi au règlement Laurier-Greenway, et qui ont crié durant la lutte manitobaine: "si Hugh John Macdonald triomphe la minorité va perdre les avantages du "statu quo" actuel," quant aux libéraux, que pourront-ils dire si le nouveau gouvernement se borne à maintenir ce "statu quo" qu'ils ont approuvé ?

Les adversaires du pseudo-règlement ont droit d'aspirer à plus et à mieux. Mais les séides de Laurier et de Greenway se sont eux-mêmes et d'avance fermé cette porte.

Un dernier mot. Parlant du gouvernement de Winnipeg, dont un membre, M. McFadden, serait orangiste, le "Soleil" s'écrit :

"On admettra qu'il ne sera pas exagéré d'appeler à l'avenir ce gouvernement, un gouvernement orangiste."

C'est à merveille, et nous voulons immédiatement appliquer à notre cabinet provincial le raisonnement lumineux du "Soleil."

Il y a deux protestants dans le gouvernement Marchand.

On admettra qu'il ne sera pas exagéré d'appeler à l'avenir ce gouvernement, un gouvernement protestant !

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Sa Grandeur Mgr Pascal, évêque de Prince Albert est venue à Saint-Boniface à l'occasion des fêtes anniversaires du sacre de Mgr Langevin. Sa Grandeur nous a donné le sermon dimanche dernier à la cathédrale. Après avoir dit quelques mots sur saint Joseph dont on celébrait la fête ce jour-là, Mgr Pascal nous a parlé des sauvages et de ses missions dans le Nord. Inutile de dire avec quelle attention et quel plaisir on a écouté le distingué prélat. Il a raconté, en une aimable causerie, son départ de Saint-Boniface, il y a 26 ans et les péripéties de ce long voyage fait à la raquette et en traîne tirée par des chiens; ses missions chez les sauvages ont aussi été l'objet de touchants récits. Ces épisodes de la vie de l'un des dignes missionnaires successeurs des Provencher, des Taché, des Tissot seraient dignes d'être conservés.

MUSICIENNE

A l'Ange-Gardien, comté de Rouville, grandit actuellement une petite fille qu'on regarde comme une enfant prodige. Elle s'appelle Dorée de son petit nom. Son père est M. Johnny Robert, hôtelier de l'endroit.

A l'âge de deux ans, la petite Dorée jouait deux morceaux de piano. Elle est maintenant âgée de 4 ans. Elle exécute de mémoire sur le piano, avec une précision admirable, tout ce qu'elle a entendu jouer ou chanter. Son talent fait le désespoir de ses soeurs, qui ne peuvent rendre un morceau nouveau sans que la petite le répète immédiatement après. Et cette enfant a si bien le sens musical qu'elle n'omet pas même les moindres notes d'agrément. Elle accompagne très bien ceux qui veulent chanter au piano.

La petite Dorée n'a aucune des notions des principles de la musique. La théorie ne l'art lui est tout à fait inconnue. Gammes, portées, soupirs, noires, blanches, croches et doubles-croches, tout cela est de l'hébreux pour elle. Cependant, elle est très susceptible d'acquérir ces connaissances indispensables et de pénétrer tous les secrets de l'art. Elle est très intelligente, et fort jolie par dessus le marché.

Si cette enfant peut avoir les instructions de bons professeurs, elle deviendra certainement une artiste distinguée, qui fera honneur à la province de Quebec. —"Le Journal."

RAPPORT DES FÊTES

(Suite de la 1ère page)

ques se rallient autour du drapeau religieux et national; qu'ils oublient les divisions qui ont affligé la minorité manitobaine en ces derniers temps, et qu'ils se groupent en phalange compacte autour du pasteur qui règne aujeurd'hui si glorieusement sur le siège des premiers défenseurs de la foi dans les plaines de l'ouest, les Provencher et les Taché.

Ce sermon, débité en un beau langage, avec modestie en même temps qu'avec conviction et fermeté, laissa une excellente impression chez tous.

La maîtrise de la cathédrale a chanté la messe du second ton avec accompagnement d'orgue, de cornet et de violons. Avant la messe et à l'offertoire il y a eu exécution de deux très jolis morceaux d'orchestre.

L'Académie Ste Marie de Winnipeg, tenue par les RR. SS. Jésus et Marie, a reçu Sa Grandeur, mardi soir. Il y a eu exécution d'un programme élaboré. Nous sommes heureux de le publier :

Ouverture: Piano; chœur, Les Vendangeuses; drama in five acts, The Shepherdess of Lourdes, act I; duo inst, Mignonnette; act II; duo vocal, La Guerre des Deux Roses; act III; inst. solo, Silvery Stars; act IV; vocal solo, The Roses; act V; piano solo, Cadet Days; address; chorus, Good Night.

Cette belle maison d'éducation a soutenu la brillante réputation qu'elle s'est acquise depuis de longues années. Toutes les élèves se sont montrées à la hauteur de leurs rôles respectifs et ont provoqué beaucoup d'intérêt dans l'auditoire. Mgr Langevin a répondu à ces démonstrations avec cette abondance et cet à-propos qui ne l'abandonnent jamais et qui font un des charmes de sa personne. Il dit toute l'affection qu'il avait pour cette institution; combien il ressentait et comprenait les services qu'elle avait rendus dans le passé et ce qu'on en pouvait attendre pour l'avenir. Il félicita et remercia chaleureusement maîtresses et élèves de leur belle séance.

Ce soir, mercredi, réception au couvent des RR SS. Jésus-Marie, à Saint-Boniface.

DE PARIS À NEW YORK EN TROIS JOURS.

La Revue des Revues nous fait part d'une révolution qui va s'opérer dans la navigation moderne. On doit lancer, au mois de juillet 1900, un navire de M. Gresham qui sorte de vaisseau fantôme, fera le tour du monde en vingt jours et le trajet de New-York à Paris et vice versa en trois jours! Il résulte des dessins accompagnant l'article que le nouveau bateau ressemble au fameux serpent de mer, avec un corps allongé, une proue et une poupe qui rapellent la tête et la queue du monstre.

C'est, en définitive, le même principe que celui qui détermine le plongeon du poisson dans l'eau avec la rapidité de l'éclair. La simple courbe de son corps en un mouvement de serpent en fait un levier animé, chaque écaille poussant en avant. Et c'est cette ondulation du corps qui fait la propulsion bien plus que les nageoires. Le poisson, en effet, aura beau faire écumer l'eau autour de lui en employant ses nageoires, comme il ferait d'une baratte, il n'avancerait que d'un pas d'escargot s'il ne faisait en même temps onduler son corps.

M. Gresham s'est basé sur ces observations pour construire son navire et il est arrivé à cette conviction pratique que celui-ci surpassera en vitesse les propulseurs des steamers ordinaires autant qu'un requin surpasse à la nage une tortue qui ne compte que sur ses pattes, lesquelles vont à la pagaie. La tortue est, en ce qui concerne la navigation des poissons, à peu près ce qu'était jadis dans la marine le bâtiment à roue latérale. Cette espèce de nageur ne compte plus dans l'évolution ichthyologique que parmi les retardataires.

Les "ferry-boats" qui ont une hélice à chaque extrémité se rapprochent le plus de la nouvelle construction de M. Gresham. Si l'une de ces hélices de "ferry-boats" pouvait être transformée en long bourrelet spiraliforme s'étendant de l'avant à l'arrière, on obtiendrait quelque chose d'assez analogue à la conception de l'inventeur americain ou à la première vis d'Archimède.

Autre ressemblance avec le serpent de mer : ne serait-ce pas un canard ?—"Courrier de Bruxelle".

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—La conférence donnée par le R. P. Drummond, sur "L'Irlandais Soldat," vendredi dernier, a été très remarquable.

—Une épuipe de travailleurs a commencé hier le creusage nécessaire à la construction d'un égoût sur la rue Dumoulin.

—Les Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception étaient représentés aux fêtes épiscopales par les RR. PP. Straub et Maur.

—M. Alfred Bérubé, administrateur du MANITOBA est revenu d'un voyage de deux semaines aux Etats-Unis et dans la province de Québec.

La retraite des dames de la paroisse est terminée depuis ce matin. Les prédicateurs étaient le T. R. M. Dugas et M. l'abbé Trudel. Cette retraite a été très suivie.

—Le "Free Press" de lundi voulant dire que MM. E. Lévêque et J. B. Leclerc avait chanté le "Justus" de Lambillotte, appelait ce morceau, Le Justice de Mabillotte!

—La "Tribune" annonçait la semaine dernière, la reconstruction prochaine de l'ancien Hôtel Manitoba à Winnipeg. Le futur édifice serait encore plus spacieux que l'ancien et comprendrait un théâtre.

—Un grand nombre de personnes de nos divers centres français sont venues assister aux fêtes anniversaires, du sacre de Mgr L'Archevêque. La grande séance du Collège, surtout a contribuér à amener beaucoup de monde.

Les diverses séances occasionnées par l'anniversaire du sacre de Mgr LA'rchevêque montrent en autres choses, combien de virtuoses et d'amateurs de musique notre ville possède et quelles ressources nous pouvons en tirer au besoin.

—Il n'est pas probable qu'il y ait encore sortie du club de raquettes le Voyageur, cet hiver. La saison a été un succès sur toute la ligne pour nos raquetteurs, et il est à espérer que l'an prochain le club s'augmentera de beaucoup de nouveaux membres.

—M. J. B. Côté est revenu lundi d'un voyage de qq. jours à Saint-Malo et à LaBroquerie; dimanche, le 18 du courant, il assistait à Saint-Malo à une séance dont les recettes sont destinées à l'achat d'un orgue pour l'église de la paroisse. Il y a eu au profit de la même oeuvre le tirage d'une artistique croix en cire ornée de piédestal et surmontée d'un globe de verre, donnée généreusement par Melle Marie-Louise Côté, soeur de M. J. B. Côté. Le tirage de cette croix à lui seul a rapporté $55.00.

MENUS PROPOS

Un bon prêtre de campagne dit à un ivrogne moribond :

—Mon ami, avant de mourir, il faut vous réconcilier avec vos ennemis!

—Alors! gémit le pauvre diable, donnez-moi un verre d'eau!

Un mauvais plaisant proposa à un ministre des finances de mettre des impôts sur l'esprit.

—Tout le monde, disait-il, s'empressera de payer, personne ne voulant passer pour un sot.

Le ministre répondit :

—J'adopte votre projet, je vous promet que vous serez exempt de la taxe.

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'élèves admissibles depuis l'âge desix ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0.50.
Pour fréquenter l'Académie Provenche $0.50 par mois.

LES PETITES ANNONCES

Telles que
MAISON A LOUER,
EMPLOI DEMANDÉ,
SITUATION VACANTE,
TROUVÉ,
PERDU,
PROPRIÉTÉ A VENDRE
A VENDRE,

Seront insérées dans LE MANITOBA à raison de 25 cents pour 6 lignes.

Si vous avez perdu quelque chose, annoncez dans LE MANITOBA et vous la trouverez de suite.

COMMENT UNE JEUNE FILLE FUT SAUVEE

IL Y AVAIT PRÈS DE DOUZE ANS QU'ELLE ÉTAIT ANÉMIQUE

MAUX DE TÊTE, BATTEMENT DE COEUR, NÉVROSE ET LA FAIBLESSE EXTRÊME LUI RENDAIENT LA VIE À CHARGE—LE MÉDECIN AVAIT PRÉDIT UNE ISSUE FATALE.

Les médecins ont donné le nom grec d'"anémie", signifiant "manque de sang," à une maladie qui compte plus de victimes parmi les jeunes filles qu'on ne croit généralement. Dans ses premières phrases, elle n'offre aucun symptôme bien prononcé, et elle est souvent très avancée avant qu'on s'aperçoive de sa présence. Les principaux indices sont la fatigue après le moindre exercice, le manque d'haleine et la pâleur du visage. Cette maladie fait des progès rapides, à mois d'être combattue vigoureusement, et ses victimes présentent bientôt l'apparence de personnes minées par la consomption. Le seule moyen efficace pour arrêter sa marche est d'enrichir le sang, et les Pilules Roses du Dr Williams pour Personnes Pâles sont les meilleurs pour cela.

Melle Adéline Dumas, comme des milliers d'autres jeunes filles, peut attester l'efficacité de Pilules Roses du Dr Williams pour combattre l'anémie. Melle Dumas, demeure avec ses parents sur une ferme près de Linière, comté de Beauce. Qué. Devant un reporter qui s'était rendu chez elle pour s'enquérir des détails de sa maladie et de sa guérison, elle s'exprima comme suit: "Depuis l'âge de seize ans ma santé laissait à désirer, mais, à part les maux de tête périodiques, le mal ne paraissait pas bien grave. Mais il y a deux ans un changement défavorable avait lieu de m'alarmer sérieusement Les maux de tête étaient plus fréquents, je devenais très pâle et le moindre travail me mettait hors d'haleine. En dépit des remèdes mon état empirait de plus en plus, et finalement je ne pouvait plus rien faire, et je passais des journées entières assises ou couchée. J'étais devenue extrêmement nerveuse, et le moindre bruit faisait battre mon coeur violemment. Aucun mets ne me tentait, et le médecin finit par dire que le mal était incurable et qu'il ne pouvait rien faire pour moi. Je ne désespérais pas encore, et j'essayai divers remèdes. mais tous fut inutile, et il me semblait que la mort seule pouvait mettre fin à mes souffrances. Un jour une de mes amies m'apporta un journal contenant le récit d'une jeune fille atteinte de la même maladie que moi, qui avait été guérie par les Pilules Roses du Dr Williams, et me pressa vivement de les essayer. J'en fis venir une boite mais leur effet ne fut guère perceptible. Je restais sous limpression que ce remède ne me convenait pas mieux que les autres. Cependant, pour me conformer au désir de mes parents, je continuai à prendre le même remède. Avant d'avoir achevé les deux boites achetées par mon père, il était facile de voir que les pilules faisait du bien, et je m'en procurai une demie-douzaine de boites. Elle m'ont complètement rendu la santé: je travail comme de coutume, je fais des sorties: enfin, je jouis de l existence et je me porte bien. Les Pilules Roses du Dr Williams sont une bénédiction pour les malades. Je ne cesse de les recommander en toute occasion et je serais heureuse d'apprendre que d'autres malades ont profité de mon exemple pour entrer en possession de la santé et du bonheur.

PHILOCTÈTE

"Philoctète," la pièce grecque jouée lundi soir au collège, sera répétée jeudi, avec explications en anglais.

RÉCOMPENSE.

Le capitaine James chevalier de Lorimier, notre concitoyen de Saint-Boniface, vient de recevoir du gouvernement une médaille en récompense de ses services lors de l'invasion des Féniens en 1870. Nous l'en félicitons bien sincèrement.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

ST-FRS-XAVIER

Le 7 du courant avait lieu au couvent une fort jolie séance à l'occasion de l'anniversaire de M le curé Cavanagh. Une magnifique statue de saint François-Xavier, a été présentée au vénérable prêtre par ses paroissiens. Mgr Langevin était présent. Une adresse lui a été lue par M. J. Daigneault, jr, et une autre au R. M. Cavanagh par Melle S. Breland.

Le programme était varié et a été très bien exécuté. Les RR Soeurs et leurs élèves méritent de vives félicitations. Comme toujours Mgr Langevin à été très éloquent et M. Cavanagh a su trouver de touchantes paroles pour remercier sa paroisse.

CONSULTATIONS GRATUITES

Les personnes malades qui désireraient consulter nos médecins spécialistes, feront bien d'écrire pour notre blanc de questions. Nous ne chargeons absolument rien pour les conseils donnés. Nos médecins soignent les hommes et les femmes également. La Cie Médicale Franco-Coloniale, propriétaire des Pilules Longue Vie du Chimiste Bonard. No 202 Rue St Denis, Montréal, Qué.

QUAND VOUS VOYAGEZ DANS LE SUD

rappelez-vous que les trains du chemins de fer "Wisconsin Central" quittent St-Paul et Minneapolis, tous les jours pour "Milwaukee, Chicago et Manitowoc et a des embranchements avec toutes les lignes de l'est et du sud Pour autres informations s'adresser à l'agent le plus près.

JAS. C. POND G. P. A.
Milwaukee, Wis.

Au couvent de Saint-Norbert, le 27 courant, à 7.30 hrs p. m., soirée dramatique et musicale à l'occasion de la fête patronale de Mgr J. N. Ritchot, P. A., curé de Saint-Norbert. Tous les révérends messieurs du clergé séculier et régulier sont respectueusement invités. Billets en vente chez M. J. B. Leclerc, à Saint-Bouiface, et chez Mlle E. Kéroack, à Winnipeg.

Des lettres de toutes les parties du Canada attestent l'effet salutaire des D & L Menthol Plaster pour la névralgie, le rhumatisme le mal de dos, etc. Fabriqué par The Davis & Laurence Co., Lim

L'Emulsion de Foie de Morue D & L fait un bien immense à ceux qui sont épuisés ou souffrant des effets de la grippe. Préparé par The Davis & Lawrence Co, Lim.

BANQUE IMPERIALE DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL, TORONTO.

CAPITAL AUTORISÉ - $2,500,000,00
CAPITAL PAYÉ - - - $2,391,863.00
FONDS DE RESERVE - $1,554,710.00

DIRECTEURS :

H. S. Howland, Prés. T. R. Merritt, V.-Pr. William Ramsay, Robert Jaffray, (Ste. Catherines, Wm. Hendrie.
T. Sutherland Stayner, Elias Rogers, D. R. Wilkie gérant général.

SUCCURSALES DANS LE NORD-OUEST ET LA COLOMBIE.

Winnipeg, Man .... C. S. Hoare, Gérau
Brandon, Man .... N. G. Leslie "
Portage-la-Prairie .... W. Bell "
Calgary, Alta .... M. Morris,
Prince-Albert, Sask ... Davidson R.
Edmonton, Alta .... G. R. F. Kirkpatrick,
Strathcona .... J. H Wilson
Vancouver, C. B. .... A. Jukes,
Revelstoke, C. B. Hearn A. R. B.
Nelson B. C. Lay J. M.
Golden, B. C., Gibbs, J. S.

SUCCURSALES DANS ONTARIO :

Essex. Niagara Falls. Sault S. Marie.
Fergus. Port Colborne. St. Thomas. St. Thomas East End.
Galt. Rat Portage. Welland.
Ingersoll. St. Catharines. Woodstock.
Hamilton Listowell
Toronto .. Cor. Wellington St. & Leader Lane. Yonge & Queen Sts. Yonge & Bloor Sts. York and King.
Québec Montréal.

DÉPARTEMENTS D'EPARGNES—Les dépots de $100 et plus sont reçus et portent intérêt, $1.

Achat de débentures des Municipalités.

Agents en Angleterre: La Banque de Lloyd (limitée), rue Lombard, où l'on peut déposer de l'argent pour transfert par lettre de change ou câblegramme, à aucune des succursales ci-dessus.

Agents dans le Klondyke :

Les traites peuvent être changées partout, et la Compagnie de la Baie d'Hudson, à tous ses postes des Territoires du Nord-Ouest, les échangera pour de l'argent comptant ou des marchandises.

SUCCURSALE DE WINNIPEG

TRAITES vendues pour tous les endroits du Canada, des États-Unis et d'Europe.

Lettres de crédit emises valables dans toutes les parties du monde.

C. S. HOARE, Gérant.
Winnipeg

la 28-11-94

BANQUIERS ET COURTIERS

GEO. SKALLER & CO.,

Consol. Stock Exchange Bldg.
60, 62, BROADWAY, NEW-YORK

BEAUCOUP D'ARGENT.

peut être fait par la spéculation avec un dépôt de ($30.00) trente piastres ou plus (ou une marge de 30 p. c. et plus) sur le Stock Exchange.

Les plus grandes fortunes ont été faites par les spéculations sur les valeurs, blé ou coton.

Si vous voulez savoir comment les spéculations sont conduites, donnez-nous avis et nous vous enverrons l'information et la lettre du marché. sans frais.

La commission usuelle est chargée pour l'exécution des ordres.

Les quotations des garanties gouvernementales et municipales et des chemins de fer sont fournies sur demande d'achat, de vente ou d'échange.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 20 Mars 1900.

	$ cts.		$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 20	à	0 22
Beurre, salé, la lb	0 18	à	0 19
Fromage	0 10½	à	11½
Œufs frais, la doz	0 00	à	16
Œufs en boites, la doz	0 00	à	0 00
Patates, le minot	0 25	à	0 25
Navets, le minot	0 20	à	0 30
Carrottes, le minot	0 40	à	0 45
Panais, la lb	0 02	à	0 00
Betterave, le minot	0 30	à	0 40
Oignons, le minot	0 90	à	1 00
Choux, par douzaine	0 25	à	0 60
Oie, par lb	0 00	à	0 12
Canards, par lb	0 00	à	0 12
Dindes, par lb	0 10	à	0 12
Poulets, par lb	0 08	à	0 10
Paille, la tonne	5 00	à	8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à	0 06
Mouton, par lb	0 07	à	0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à	0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à	0 06
Bœuf, par lb	0 04	à	0 05
GRAINS.			
Blé dur, par minot	0 58	à	60
Avoine, par minot	0 28	à	0 30
Orge "	0 23	à	0 30
FARINE.			
Farine par 100 lbs. Roller Process			1 95
" Strong Baker			1 70
" Manitoba Baker			1 50
" Imperial Baker			1 30
" Supérieure XXXX			1 05
" Nestor			90
Gru, la tonne			12 50
Son, "			9 50
BOIS ET CHARBON.			
Tremble	3 50	à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50	à	4 50
Charbon dur	10 0	à	10 00
Charbon mou	4 50	à	4 50
FOIN.			
Foin de prairie, 1ère qual.	4 00	à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50	à	6 50

The Canadian Northern Ry. Co.

Prend effet le 15 Oct. 1899.

STATIONS ET JOURS	Dép. Au Sud	Dép. Au Nord	Arr.
Winnipeg—lun, mer et ven	....	....	22 15
Winnipeg—Mar, jeu et samedi	....	8 00	
P. la Prairie—lun, mer et ven	....	....	20 00
Mar, jeu et samedi	....	10 15	
Gladstone—Lun mer et samedi	18 15		
Mar, jeu et sam	....	12 00	
Dauphin—Lun, mer et ven	12 40		
Mar, jeu et sam	....	....	18 00
Mer et ven à W'pegosis	....	6 45	
Mer et ven, de Winnipegosis	....	....	12 10
Dauphin à Swan River. Samedi	....	18 50	
De Swan River—Lun	....	....	12 00
W'pegosis Mer et ven	10 00		
Mer et ven	....	....	9 00
Swan River—Samedi	....	....	24 30
Lundi	6 5		

D. B. HANNA. Surintendant.

NORTHERN PACIFIC RY.

TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago, Toronto, Montreal, Spokane, Tacoma, Victoria, San Francisco..................
Départ (quotidien) .... 1.45 p.m.
Arrivée (quotidien) .... 1.05 p.m.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Portage-la-Prairie et points intermédiaires
Départ (quotidien ex. dimanche).... 4.20 p.m.
Arrivée (quotidien ex. dimanche).... 10.25 a.m.

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Embranchechement Rivière Souris, Belmont à Elgin
Départ, Lundi, Mercredi, Vendredi .10.40 a.m
Arrivée Mardi, Jeudi, Samedi. .... 4.40 p.m

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul.
H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

POUR UN HERITAGE

No. 12

PREMIÈRE PARTIE

VI

COMMENCEMENT D'EXÉCUTION

Du reste, le baron de Mortarembert qui faisait de longues excursions avec le vicomte, revenait enchanté de son hôte, et répétait à sa femme qu'il ne pouvait s'expliquer les préventions qu'elle avait eues sur lui jadis.

—Il suffit, disait-il, de le voir prendre dans ses bras et caresser sa filleule, pour comprendre le désintéressement de ce jeune homme, à qui la naissance d'Angèle a enlevé un héritage considérable.

Mathilde voulait décider la comtesse à venir passer l'hiver suivant à Bordeaux, mais celle-ci trouvait que la santé de sa petite fille avait beaucoup prospéré depuis qu'elle habitait la bretagne, et ne voulait retourner dans son pays natal que lorsque le changement d'air ne pourrait plus avoir d'influence sur cette chère santé. Aussi refusa-t-elle à son amie,quelque envie qu'elle eût de revoir sa mère et ses frères.

Mme Mortarembert devait visiter toute la côte normande, avant de retourner dans les propriétés de son mari; aussi fit-elle ses préparatifs de départ afin de profiter des derniers mois d'automne. Elle refusa de rester jusqu'à la foire de Plaurhan qui, rassemblait presque tout le pays, cette fête ne devant avoir lieu que quinze jour plus tard.

Ah! comme l'amie dévouée aurait renoncé de bon coeur à cette excursion projetée, si elle avait pu deviner l'avenir et comprendre que sa seule présence mettrait un obstacle invincible au crime qui se préparait dans l'ombre.

Il est certain que si Mathilde était restée Henri n'eût jamais osé mettre à exécution le plan qu'il avait conçu. Malgré lui, il avait une crainte instinctive de ces yeux limpides, qui jadis avait plusieurs fois semblé scruter sa conscience,et il était convaincu que Mathilde devinerait la vérité, si elle était la au moment de l'exécution du projet concu.

Mais pour la première fois peut-être depuis le mariage de Thérèse, celle-ci quittait la jeune veuve sans aucune appréhension, et presque heureuse de la sentir sous la protection d'Henri.

Malgré cela, ce fut avec une émotion des plus vives que les deux amies se séparèrent.

Mathilde s'était pris d'une vive affection pour la petite fille privée de père, et elle ne pouvait penser sans pleurer au moment où elle ne trouverait plus sa filleule à son réveil.

Aussitôt après le départ du baron de Mortarambert et de sa femme, les habitants du château reprirent la vie triste et solitaire qu'ils menaient depuis la mort du comte; seule, la fillette égayait encore un peu cet intérieur, et ses petits cris joyeux résonnaient tout le jour dans les allées du parc.

La comtesse l'envoyait jouer chaque après-midi dans la partie basse de la propriété, car elle craignait que sur la plate-forme, où s'élevait le château, la petite Angèle, échappant à sa bonne, ne vint à tomber, et à rouler la pente rapide des rochers. En bas le danger n'existait pas, et à part les bords de l'étang, elle pouvait courir à lombre des arbres sans aucun risque.

L'époque de la foire de Plaurhan approchait, et déjà une cohorte de marchands, et saltimbanques, de théâtres forains, passaient tous les jours, se rendant à la petite ville.

C'était, pour le pays, une époque de mouvement inacoutumé; tous les fermiers bretons, à 10 et 20 lieues à la ronde, arrivaient dans leurs charrettes; les auberges s'encombraient, et sur les routes passaient tant de gens errants.

—On ne prend jamais trop de précautions disait-elle à Henri, qui souriait de ces recommandations, je n'ai aucune frayeur des braves paysans de notre Bretagne, mais il passe un grand nombre de voitures ambulantes, et ces hommes, à figure étrange qui les conduisent, m'effraient malgré moi.

Le jeune homme, tout en reconnaissant la puérilité de ces craintes maternelles, affectait de surenchérir sur les ordres de la comtesse afin de mettre Angèle à l'abri de tout événement.

Pendant que les jours s'écoulaient ainsi calmes au château de Kernac, Germain Lefort s'était retiré à Paris, et avait ouvert un semblant de bureau de prêts, mais, pour le moment, il se bornait à quelques affaires sans importance, suffisantes seulement pour couvrir les démarches et les dispositions qu'il prenait pour l'accomplissement d'une œuvre, dont il faisait dépendre sa fortune.

A peine arrivé dans la capitale, il avait mis Ernest dans une des meilleures écoles de Paris et avait pris avec lui une vieille parente, sourde, d'une intelligence bornée et qui ne donnait aux clients que les renseignements que son maitre lui ordonnait de fournir, pendant les absences que celui-ci était obligé de faire.

Un des premièrs soins de l'ex-serviteur avait été d'acheter une voiture légère et solide, d'aspect et de forme assez simples pour ne pas attirer le regard, et pouvoir se confondre avec celles dont se servaient, à cette époque en Bretagne, les fermiers aisés.

Après le véhicule était venu le cheval, excellente bête dont il avait éprouvé, pendant plusieurs jours, le jarret solide et la vigueur incontestable.

Voiture et animal avaient été logés dans une petite écurie dépendant d'un local abandonné par ses propriétaires depuis la Révolution, et où personne ne s'inquiétait, lorsque Germain sortait ou rentrait son modeste épuipage.

Ceci fait, il avait garni, avec soin, le coffre de son cabriolet, et bien étonné eût été celui qui l'eût visité, en voyant la divergence des objets qui y avaient été accumulés, C'était un costume aux trois quarts usé de saltimbanque avec divers objéts du métier; c'était encore un vêtement de fermier breton, neuf et confortable; puis une superbe poupé habillée de couleurs voyantes; un vêtement de petit garçon de deux ans, un ample manteau et une couverture!

Lorsque tous ces objets eurent été achetés puis emmagasinés dans le coffre de la voiture, Germain, annonçant qu'il allait faire une absence d'une quinzaine de jours pour affaire de commerce, fit ostensiblement sa malle et la fit porter à la diligence qui était alors le seule moyen de locomotion. Puis le soir, après avoir indiqué à sa vieille ménagère ce qu'elle devait répondre dans le cas de la visite d'un client, il quitta la maison, et se dirigea avec affectation vers le bureau des messageries.

Du reste, cette précaution était complètement inutile, car, peu connu encore, il n'avait attiré l'attention de personne, et il eût pu sans crainte se diriger directement vers l'écurie où son cheval attendait en mangeant son avoine; mais Germain était l'homme prudent par excellence, et ne livrait rien au hasard.

Depuis son départ de Kernac, il avait reçu trois lettres d'Henri; et lorsqu'il avait été certain d'en avoir bien compris le contenu, il les avait consiencieusement cachées La dernière lui était parvenue l'avant-veille de ce départ, auquel il se préparait avec tant de soin, à peu près cinq jours après l'ouverture de la foire de Plourhan.

Le dimanche précédent, il avait prévenu Ernest du voyage qu'il était forcé d'entreprendre, et ne s'était pas senti le courage d'aller embrasser son fils avant son départ. Chose bizarre, la vue de cet enfant faisait toujours chanceler son courage il lui semblait qu'Ernest étendait son bras protecteur sur la petite Angèle et la défendait contre lui.

Aussi au moment de partir, voulut-il éviter de ressentir cette sensation, et il s'éloigna sans revoir le collégien.

VII

L'ENLÈVEMENT

La foire de Plourhan était ouverte; depuis longtemps elle n'avait été aussi brillante. Les malheurs causés par la Révolution commençaient à s'effacer, et les paysans bretons revenaient à leurs anciennes habitudes.

Une foule considérable de riches fermiers venaient y faire leurs achats de bestiaux, amenant les uns leurs femmes, les autres leurs filles, pour jouir de la fête.

Bien que le coeur de la comtesse fût toujours plongé dans un triste désespoir qu'adoucissait seule sa foi catholique, elle n'avait pas voulu priver ses serviteurs particulier d'un dévertissement qui ne se renouvelait qu'une fois l'an, et successivement, elle avait donné congé à Annick et à Yvonnette; cette dernière, surtout, belle enfant de dix-sept ans aimait la danse et le plaisir, et ne pouvait s'empêcher, en gardant la petite Angèle, de gagner imperceptiblement l'aveau qui longeait la grande route, afin d'apercevoir les saltimbanques qui, entre leurs heures de représentation, se promenait dans le pays récoltants des aumônes, en exécutant quelques uns de leurs tours.

Depuis plusieurs jours, Henri observait attentivement cette fille, lisant dans son regard l'envie qu'elle avait de retourner à la fête; il avait fixé le dernier jour de la foire pour l'accomplissement de son oeuvre ténébreuse, et il craignait que cédant aux désirs de la petite bonne, la comtesse ne confiât l'enfant à Annick, dont la surveillance et l'attachement ne laissaient rien à désirer.

Dès l'avant-veille, il amena la conversation sur Yvonnette.

—Je ne vous conseille pas de donner encore une journée de liberté, dit-il, cette enfant me parait beaucoup trop légère pour son âge,et ne ressemble en rien à sa soeur Autant la danse peut être inoffensible pour une fille sérieuse, autant c'est un danger pour une nature en l'air comme celle d'Yvonnette; du reste, nos paysans fêtent souvent un peu trop les derniers jours de de foire, et il ne me parait pas convonable que vos chambrières sortent se jour-l'à.

Le chapelain se trouvait là, à ce moment. Il approuva la sagesse du conseil, et la comtesse, en comprenant toute la portée, se promit de refuser la permission.

Annick, du reste ne tenait aucunement à quitter le château, mais, cédant aux sollicitations de sa jeune soeur, elle demanda à Mme de Kernac quelques heures de liberté pour la petite bonne.

La comtesse refusa en expliquant, du reste, les raisons de son refus. Annick se rangea immédiatement à cet avis, mais Yvonnette fut furieuse d'être obligée de de continuer à garder Angèle, tandis que bon nombre de ses compagnes passaient sur la route pour aller à la danse.

A Suivre.